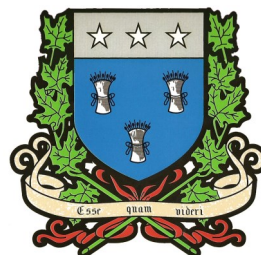


# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



(Vol. 29, n° 13) 12 juin 2020

## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, les faits saillants du rapport financier de l'année 2019.

### ÉTATS FINANCIERS 2019 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de l'an 2019 préparés et vérifiés par la firme LLG CPA inc., ont été lus, commentés et approuvés lors de l'assemblée ordinaire du 7 mai 2020. Vous trouverez ci-dessous une présentation sommaire dudit rapport.

	<b>BUDGET 2019</b>	<b>RÉEL 2019</b>
<b><u>REVENU DE FONCTIONNEMENT</u></b>		
Taxes	3 844 913 \$	3 923 077 \$
Compensation donnant lieu de taxes	159 160 \$	164 053 \$
Transferts	90 083 \$	181 787 \$
Services rendus	521 783 \$	483 491 \$
Imposition de droits	159 150 \$	281 966 \$
Amendes et pénalités	10 000 \$	9 648 \$
Intérêts	23 500 \$	41 591 \$
Autres revenus	19 000 \$	28 348 \$
	<u>4 827 589 \$</u>	<u>5 113 961 \$</u>
<b><u>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>		
Administration générale	746 571 \$	734 933 \$
Sécurité publique		
• Police	418 882 \$	496 610 \$
• Sécurité incendie	288 683 \$	320 629 \$
• Sécurité civile	2 500 \$	2 068 \$
Autres	18 500 \$	17 562 \$
Transport	731 804 \$	716 575 \$
Hygiène du milieu		
Eau et égout	701 762 \$	620 315 \$
• Matières résiduelles	419 945 \$	373 912 \$
• Cours d'eau	11 554 \$	9 554 \$
Autres	9 452 \$	15 040 \$
Santé et bien-être	9 436 \$	9 799 \$
Aménagement, urbanisme et développement	102 194 \$	98 055 \$
Loisirs et culture	1 012 941 \$	956 786 \$
Frais de financement	62 410 \$	102 394 \$
	<u>4 536 634 \$</u>	<u>4 474 232 \$</u>
	290 955 \$	639 729 \$
Remboursement de la dette à long terme	(149 639 \$)	(157 108 \$)
<b><u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u></b>		
Produit de cession		12 000 \$
Gain/perte sur cession		(7 796 \$)
<b><u>AFFECTATIONS</u></b>		
Activités d'investissement	(210 930 \$)	(193 971 \$)
Excédent de fonctionnements non affecté		17 651 \$
Excédent de fonctionnements affecté	200 000 \$	218 277 \$
Réserves financières et fonds réservés	(130 386 \$)	(136 822 \$)
	<u>(141 316 \$)</u>	<u>(94 865 \$)</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		391 960 \$

### **RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS EN 2019**

La rémunération de la Mairesse pour l'année 2019 fut de 23 226,64 \$ avec une allocation de dépenses de 11 613,32 \$. La conseillère et les conseillers ont reçu quant à eux la somme de 7 742,20 \$ avec une allocation de dépenses de 3 871,12 \$.

Pour ce qui est de la somme versée par la MRC des Jardins-de-Napierville pour la participation de la Mairesse et/ou de son remplaçant aux conseils mensuels pour l'année 2019, la rémunération totale est de 4 474 \$

et l'allocation de 2 236 \$.

**Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)**

**VOICI QUELQUES RÉALISATIONS EFFECTUÉES AU COURANT DE L'ANNÉE 2019**

- Adoption des règlements de concordance relatif au schéma d'aménagement de la MRC des Jardins-de Napierville;
  - Travaux d'aménagement à la bibliothèque municipale;
  - Installation d'une clôture sur le terrain du chalet des loisirs ;
  - Achat d'un tracteur à 4 roues motrice et d'un tracteur à gazon pour le service des Loisirs;
  - Conversion du système de chauffage au chalet des loisirs (subvention Energir);
  - Aménagement d'un sentier reliant les jeux d'eau et le terrain de volley-ball (Fonds ruralité);
  - Octroi d'un contrat de services professionnels pour reconstruction piscine extérieure et bâtiment;
  - Achat d'une traceuse à ligne pour le marquage de chaussée;
  - Pavage rue Saint-Nicolas Sud;
  - Poursuite de l'octroi d'arbres et de composteurs ;
  - Remplacement portes et fenêtres et réparation maçonnerie de la façade de la salle du conseil;
  - Évaluation des bâtiments municipaux pour mise à jour des assurances;
  - Octroi de nouveaux contrats de collecte d'ordures ménagères et de matières recyclables;
  - Aménagement d'un parcours Trottibus pour les écoliers;
- Le conseil municipal ainsi que tous les employés municipaux sommes confiants que tous ensemble nous traverserons cette période difficile et que nous en ressortirons tous plus forts. Nous vous rappelons que nous demeurons disponibles à recevoir vos questionnements ou suggestions.
- Gardons courage et le sourire
- Bien à vous
- Chantale Pelletier, Mairesse

**POLLUTION DE PAPIERS AUX ABORDS DES BOÎTES AUX LETTRES**

Nous avons remarqué qu'aux abords des boîtes aux lettres, beaucoup de papiers sont laissés soit par terre soit entre les compartiments.

Nous aimerions pour le bien de tous que vous emportiez vos documents et les mettiez dans vos bacs de recyclage à la maison. Cela entraîne de la pollution et attire certains êtres nuisibles qui utilisent ce papier pour faire leur nid.

Nous vous rappelons que selon le Règlement municipal RM-106-3 article 9, « nul ne peut jeter, déposer ou entreposer quelconques rebuts dans un endroit public »

Ce petit geste simple nous permettra de garder notre municipalité propre.

Merci de votre collaboration!

**Nécessité d'un permis de construction**

Nous tenons à vous rappeler er que sur l'ensemble du territoire de Napierville, tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiments ou d'excavation à cet effet nécessite l'obtention préalable d'un permis de construction.

Quiconque contrevient audit règlement est passible d'une amende d'au moins 300 \$.

N'hésitez pas à contacter la personne responsable de l'urbanisme, en cas de doute ou pour toute question, par courriel au [cleclerc@napierville.ca](mailto:cleclerc@napierville.ca) ou encore en appelant au 450-245-7210.



**FEU À CIEL OUVERT**

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'entretenir ou d'allumer un feu à ciel ouvert.

Seul les foyers avec pare-étincelle sont autorisés.



**VIVE LE BON VOISINAGE**



Par respect envers votre voisinage, il est de mise que la quiétude de vos voisins ne soit pas affectée par le volume trop élevé soit, de votre musique, du bruit ou d'une fête, et ce, tout au long de l'année.



Ca va bien aller!!